

POUR QUOI ?

L'appui intégratif est une prestation visant l'accompagnement d'élèves en situation de handicap à l'école ordinaire. Il doit lui permettre d'être scolarisé-e dans l'école correspondant à son lieu d'habitation et assurer sa participation aux activités scolaires.

POUR QUI ?

L'appui intégratif est destiné à des élèves...

- ... souffrant d'un handicap physique avec un degré d'autonomie restreint ;
- ... fréquentant l'école ordinaire ;
- ... habitant le canton de Neuchâtel ;
- ... au bénéfice d'une décision de l'OESN.

Un accompagnement particulier est nécessaire pour permettre à l'élève de progresser dans les apprentissages et compétences attendus, l'assister dans les activités scolaires usuelles et pallier les difficultés quotidiennes en lien avec ses besoins particuliers et son état de santé.

COMMENT ?

Des assistantes socio-éducatives et des assistants socio-éducatif (ASE) interviennent, selon les besoins de l'élève bénéficiaire, dans le but de :

Avant et après l'école :

- ... veiller à sa sécurité à son arrivée dans le périmètre scolaire ;
- ... se déplacer ;
- ... l'aider à l'habillage et au déshabillage.

En classe :

- ... l'assister dans ses activités scolaires ;
- ... l'assister dans les gestes de la vie quotidienne ;
- ... proposer les adaptations nécessaires à sa situation particulière.

L'ASE intervient en classe de manière ciblée. Le nombre de périodes hebdomadaires est défini par l'OESN.

Une collaboration étroite avec les enseignant-es de la classe, voire du collège, est nécessaire pour offrir un accompagnement de qualité à l'élève bénéficiaire.

DEMANDE D'INTERVENTION DE L'AIEO

Procédure de signalement : se référer au
site internet www.ne.ch/oes

Office de l'enseignement spécialisé (OES)

Rue de l'Ecluse 67
Case postale 3016
2000 Neuchâtel

☎ 032 889 58 55

✉ OESN@NE.CH



ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

Rue du 12-Septembre 11
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 032 967 97 17
032 967 97 18

✉ es.ceras@ne.ch

www.ceras.ch



Centre régional d'apprentissages spécialisés

Berne | Jura | Neuchâtel



Appui intégratif à l'école ordinaire (AIEO)

Novembre 2025